



Comité de l'Isère de Tennis de Table

Campus de la Brunerie – Bâtiment Aconcagua - 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON Cedex
Pas de téléphone – Pas de fax
contact@ttisere.com – www.ttisere.com



CHAMPIONNAT FEMININ ISERE REGLEMENT SAISON 2019-2020

- 1 - Ce championnat est ouvert aux **licenciées traditionnelles**. Il est totalement déconnecté du championnat messieurs. Une féminine peut jouer le même tour dans une équipe masculine et féminine sans risque de brûlage.
 - 2- Sont autorisées à jouer ce championnat toutes les **catégories féminines sauf les poussines**.
 - 3 – Les clubs peuvent engager plusieurs équipes. Les ententes d'équipes 1, les ententes d'équipes 2, les ententes d'équipes 3 sont autorisées. **Les ententes d'équipes** sont vivement conseillées pour permettre aux filles isolées ou peu nombreuses de pouvoir participer.
 - 4- Les équipes sont composées de **2 joueuses**. Formule coupe Davis : **2 simples x 2 + 1 double = 5 parties**
 - 5- Les inscriptions sont à prendre **avant le 20 septembre 2019** pour un premier plateau le 28/29 septembre 2019.
 - 6- Les rencontres peuvent se dérouler au choix le **vendredi soir, samedi après-midi, dimanche matin, dimanche après-midi sous forme de plateau**.
Les dates des plateaux seront diffusées aux clubs en septembre en fonction des équipes inscrites.
 - 7- Les plateaux regrouperont dans la mesure du possible 4 équipes.
Durée du plateau : 2 rencontres le même jour = 3h30 à 4h.
 - 9- **Le club qui accueille le plateau devra saisir les résultats et le cas échéant envoyer les feuilles de rencontres au comité dans les mêmes conditions que pour le championnat messieurs.**
 - 10- Un classement sera établi après chaque tour et envoyé aux clubs.
 - 11- La meilleure équipe à l'issue de la 1ere phase montera en interdépartementale (il faudra une 3è joueuse). La montée peut être refusée.
A l'issue du championnat de phase 2, le titre de championne de l'Isère sera délivré.
 - 12- Les résultats des joueuses (performances et contre performances) doivent être saisis dans SPID et compteront pour les points classement. Utilisation de GIRPE conseillée.
 - 13- Le coût unitaire d'inscription est fixé à 35,00€ pour la saison (20,00€ si uniquement 2è phase)
-